

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE -- RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313. Lausanne: Saint Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715. ABRONNEMENTS 1 mois Fr. 4,50, 3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

EN MARGE DES CHAMBRES FÉDÉRALES La protection des locataires

L'échéance du 31 décembre approche rapidement. A Berne, on semble peu se soucier du sort des locataires après cette date. Pourtant, les interventions se multiplient. Environ 9000 lettres sont parvenues ces derniers temps aux présidents des conseils. Toutes ses missives jettent un cri d'alarme, demandant une votation immédiate sur l'initiative pour le droit au logement lancée par le Mouvement populaire des familles.

Il est bien question de limiter les propriétaires dans leur droit de résiliation par la révision du Code des obligations proposée par E. Wüthrich (soc., BE). Mais les discussions préliminaires, au niveau des commissions notamment, ne laissent guère d'espoir. On s'efforce d'enlever toute sa substance au projet du Conseil fédéral, qui était du reste déjà extrêmement congru au départ.

UNE INTERVENTION DIRECTE DU PSS

Parallèlement à la lutte incessante de son groupe au Parlement, le Parti socialiste suisse est intervenu directement et avec vigueur auprès du Conseil fédéral, auquel il a adressé le 31 janvier, les lignes suivantes:

Monsieur le Président de la Confédération,

Messieurs les Conseillers fédéraux,

Les effets de l'additif constitutionnel (complément sur le maintien de mesures temporaires en matière de contrôle des prix), accepté par le peuple et les cantons le 6 décembre 1964, vont expirer à la fin de l'année en cours.

D'autre part, il ne sera guère possible dans cet intervalle, de mettre en vigueur les nouvelles dispositions concernant la limitation du droit de résiliation en matière de bail que vous avez proposées aux Chambres par votre message du 27 novembre 1968.

De plus, il ne paraît pas certain que l'initiative populaire « pour le droit au logement », appuyée par 85 526 signatures et déposée le 11 octobre 1967 pourra être votée à temps pour remplacer, en cas d'acceptation, le régime actuellement en vigueur.

Dans ces conditions, il y aura forcément, dès le début de 1970, une période durant laquelle les locataires ne seront plus du tout protégés, malgré la situation de crise du marché du logement qui subsiste encore, particulièrement dans les agglomérations urbaines.

Les perspectives de modification du Code des obligations ou d'acceptation de l'initiative du MPF risquent d'inciter les propriétaires à précipiter un mouvement de hausse important, de manière à échapper aux effets des mesures légales qui pourraient être prises ultérieurement. Il est en outre à craindre que l'absence temporaire de toute législation protectrice les pousse à prendre des mesures de rétorsion contre les locataires qui s'étaient précédemment opposés aux demandes d'augmentation injustifiées.

Les conséquences d'une vacance de dispositions de protection légales risquent d'avoir des effets néfastes pour l'économie du pays, notamment en matière de hausse du coût de la vie et constitueraient, de surcroît, un danger pour la sérénité du climat social.

Afin d'examiner ce qui pourrait être entrepris, nous prions le Conseil fédéral de recevoir, dans un délai aussi bref que possible, une délégation de notre parti et des autres organisations qui nous avaient accompagnés lors des précédentes entrevues consacrées à la protection des locataires.

D'ores et déjà, nous nous permettons d'attirer l'attention du Conseil fédéral sur la possibilité d'une prorogation limitée de l'additif constitutionnel actuellement en vigueur. Une telle prorogation pourrait être fondée

sur l'article 89 bis de la Constitution fédérale, la situation actuelle du marché du logement dans les grandes agglomérations impliquant la nécessité de mesures urgentes, vu que l'évolution sur ce marché est loin de correspondre aux prévisions émises avant la votation du 6 décembre 1964.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président de la Confédération, Messieurs les Conseillers fédéraux, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Parti socialiste suisse:
Fritz Grütter, Jean Riesen, président secrétaire

UNE TRÈS IMPORTANTE ENTREVUE

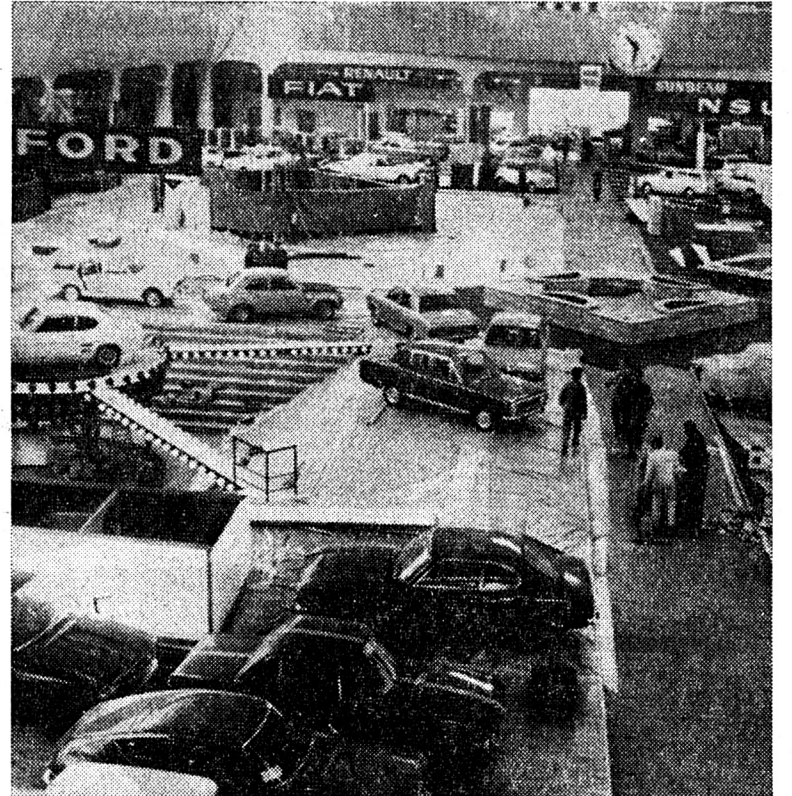
Une délégation du gouvernement de la Confédération recevra aujourd'hui encore des représentants du PSS afin de discuter de l'ensemble des problèmes posés, en particulier de la votation quant à l'initiative du MPF et des possibilités d'une prorogation des dispositions protectrices encore en vigueur jusqu'à la fin de l'année.

Pour mettre le maximum de chances du côté des locataires, les représentants du PSS seront accompagnés du Dr E. Brunner, président de l'Union suisse des locataires et de M. K. Zurcher, secrétaire central de l'Union suisse pour l'amélioration du logement. Le conseiller national E. Wüthrich, également présent, assumera le rôle de coordinateur avec l'Union syndicale suisse, qui est également très intéressée par une solution moins réactionnaire que celle des propriétaires et des régisseurs. Les Romands seront représentés par les conseillers nationaux A. Bussey, R. Felber et votre serviteur. Nous ne manquerons pas d'informer nos lecteurs quant aux résultats de cette importante entrevue.

Jean RIESEN, conseiller national.

GENÈVE: LE 39^e SALON DE L'AUTO

Aujourd'hui s'ouvre à Genève le 39^e Salon de l'auto. Toute une série de nouveautés et d'attractions attendent les visiteurs. Notre photo montre une des salles de l'exposition.



Voir dans ce numéro notre cahier SPÉCIAL SALON qui vous présente:
● Le point sur la décennie automobile qui s'achève. ● Tous les renseignements, marque par marque, sur les nouveautés et l'offre 1969.
● Un exemple de calcul des frais d'utilisation d'une voiture.

Débats des Chambres fédérales

Le Conseil des Etats a adopté mercredi la nouvelle « loi sur la défense » (sous-entendu: défense générale, par opposition à la défense purement militaire). Cette loi crée des organes chargés de coordonner les activités de tous les services de l'administration fédérale s'occupant de la défense nationale (DMF, protection civile, défense économique, contre-espionnage, etc.). Ces organes devront conseiller l'exécutif fédéral, ils sont donc consultatifs.

Le projet s'est heurté à l'opposition de certains députés romands, et notamment de M. L. Guisan (lib., VD), qui a mis en doute sa base constitutionnelle et qui a estimé superflu ce nouveau système. M. Gnaegi, chef du Département militaire, a répondu en disant notamment qu'il n'est nullement question de nommer une sorte de « général civil ». L'entrée en matière fut votée par 31 voix contre 2, et le projet fut adopté par 30 voix sans opposition, mais avec des abstentions.

Le Conseil national, de son côté, a poursuivi la révision partielle du Code pénal suisse, révision qui porte surtout sur les diverses formes de détention. Plusieurs députés socialistes sont ensuite intervenus pour proposer des mesures destinées à rendre plus humain le sort des condamnés. Ainsi, G. Baechtold (VD) voulait que la révocation du sursis soit très exceptionnelle: il fut battu par 63 voix contre 24. M. Gerwig (BS) a proposé que l'internement soit réservé aux criminels particulièrement dangereux. Son amendement fut également rejeté. Enfin, J. Ziegler (GE) aborda de front le problème délicat de la vie sexuelle des détenus. A son avis, on devrait autoriser les prisonniers à rencontrer parfois, dans l'intimité, leur femme ou leur fiancée. Le député genevois n'a toutefois déposé aucun amendement.

Un autre député socialiste, M. Vetsch (SG) a obtenu qu'on élimine du Code pénal toute mention de la privation des droits civiques, mesure qui, a-t-il dit, fait obstacle à la réintégration des détenus libérés.

Mercredi après midi, le Conseil national s'est occupé du problème des loyers. M. Debétaz (rad., VD) a déposé un postulat qui invite le gouvernement à soumettre au Parlement, au besoin en procédure d'urgence, un article constitutionnel autorisant les cantons à prendre des mesures de protection des locataires. L'orateur a fait valoir que la pénurie de logements est encore grande à Lausanne et à Genève. A. Bussey (soc., VD) a pour sa part développé une interpellation sur le même thème, protestant notamment contre le fait que l'initiative sur le droit au logement n'ait pas encore été soumise à la votation populaire.

Dans sa réponse, le conseiller fédéral von Moos a souligné que le contrôle des loyers est un résidu de l'économie de guerre, qu'il faut liquider rapidement. Pour lutter contre la pénurie de logements, il faut des mesures positives. Le gouvernement proposera une nouvelle forme d'aide à la construction de logements. Mais, pour parer au plus pressé et au plus grave, on pourrait aussi soumettre au Parlement un arrêté urgent autorisant les cantons à prolonger les mesures actuelles de surveillance des loyers, qui seront échuës à la fin de 1969.

Le postulat a été accepté dans ce sens, et A. Bussey s'est déclaré satisfait des explications reçues.

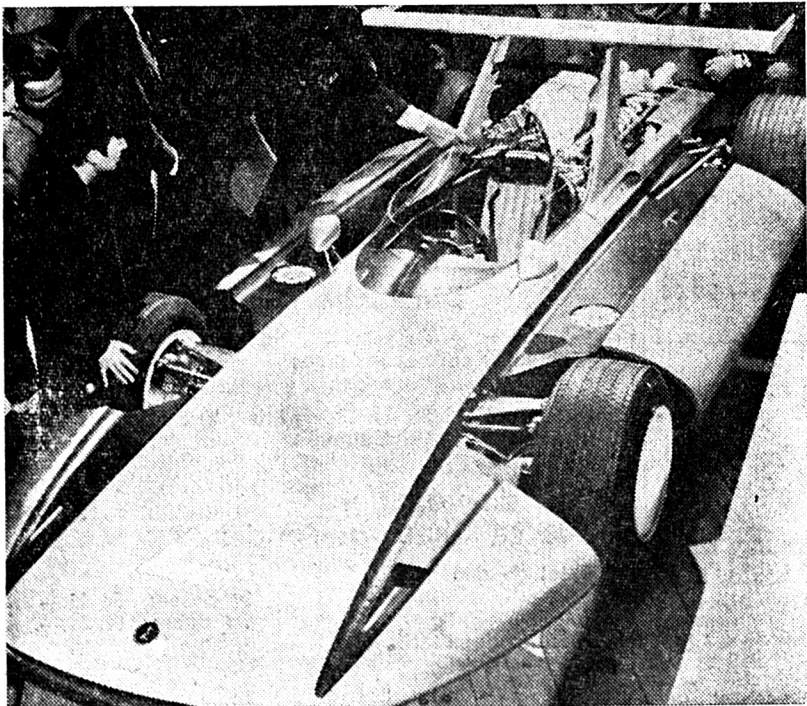
Le conseil a ensuite voté sans opposition (et sans scrutateurs: ils avaient déserté la salle...) la prolongation du régime des subventions pour les écoles d'infirmières de la Croix-Rouge.

Cela s'est passé dans notre pays

UNE NOUVELLE FABRIQUE DE MONTRES. — Une nouvelle fabrique de montres vient d'ouvrir ses portes à Dongio. Elle donnera du travail à 30 ouvriers et ouvrières qui avaient été réduits au chômage par la fermeture de l'usine de chocolat Cima

Norma. Cette nouvelle activité convient très bien aux habitants de la région et le recyclage a été moins dur qu'on le pensait, surtout pour les personnes âgées de 40 à 50 ans. On prévoit que la fabrique emploiera d'ici peu environ 60 ouvriers.

Sensationnel prototype



Aujourd'hui a été présenté en première mondiale la maquette — grandeur nature — d'une voiture de course de sécurité. Ce modèle a été créé en vue de développer les dispositifs de sécurité de l'automobile en général.

ON ATTEND DES ÉCLAIRCISSEMENTS

Le 22 novembre 1968, à Saint-Moritz, l'ouvrier italien Attilio Tonola, âgé de 34 ans, marié et père de quatre enfants, était tué à coups de pied et de poing parce qu'il était italien, annonce la « Voix ouvrière », qui poursuit en donnant le verdict prononcé par le Tribunal de Coire, que nous avons publié hier. Avec notre confrère, nous estimons les peines de deux ans et de quinze mois de réclusion prononcées comme dérisoires, si le motif indiqué comme base de cette sauvage agression s'est révélé correspondre à la réalité au cours des débats.
TAC.

■ VALAIS: RECOURS DÉPOSÉ. — Le recours contre l'élection du Gouvernement valaisan, élection qui eut lieu les 1^{er} et 2 mars vient d'être déposé à la chancellerie d'Etat qui en a pris acte. Ce recours sera soumis au Grand Conseil.

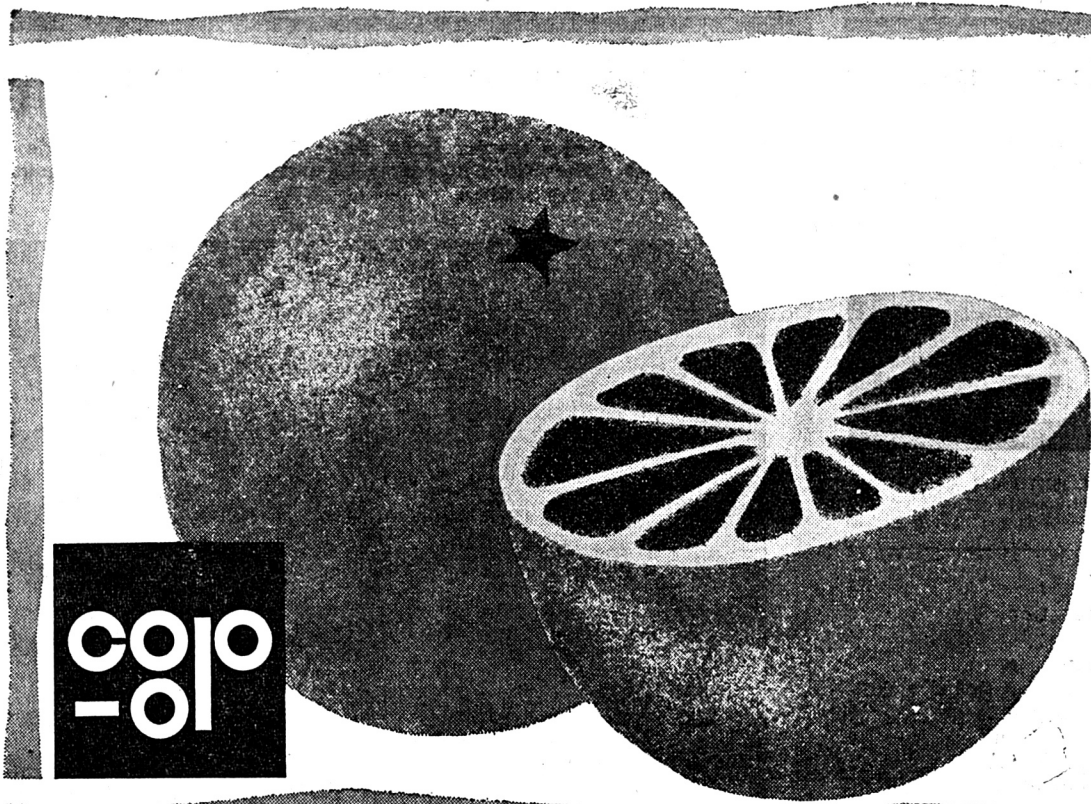
Il est signé de Charles Dellberg, de Sierre et Georges Guntern, de Brigue.

■ UN DROIT QUI VA DE SOI. — Le Parti libéral-socialiste de Saint-Gall-Appenzell, qui vient de se réunir à Saint-Gall, s'est penché sur le problème du suffrage féminin. Il se félicite de la décision du Conseil fédéral d'organiser une nouvelle votation populaire à ce sujet, estimant qu'il est grand temps que la Suisse accorde aux femmes « un droit qui va de soi ».

■ QUI REMPLACERA M. BURI A L'EXÉCUTIF BERNOIS. — La section de Münsingen du PAB vient d'adresser à la direction du parti cantonal une proposition destinée à l'assemblée des délégués qui désignera le candidat à l'élection partielle au Conseil exécutif bernois. La section de Münsingen est d'avis que l'assemblée devrait désigner non pas un seul, mais deux candidats. A cet effet, elle a, en collaboration avec le parti du district de Schwarzenbourg, présenté au Comité directeur du PAB cantonal la candidature de M. H. Schnyder, 42 ans, directeur de l'École d'agriculture et ménagère de Schwand-Münsingen. Le candidat officieux du parti, M. E. Blaser, ingénieur agronome, et secrétaire général du parti cantonal et suisse, de Zäziwil, a été désigné par les partis PAB des districts de Konolfingen, Signau et Trachselwald.

■ LES POMPIERS ONT 40 MINUTES DE RETARD. — Une ferme et une grange ont été entièrement détruites par le feu mercredi après midi entre Appenzell et Gunten. Sept pièces de gros bétail et 19 porcs, parmi lesquels 15 porcelets, ont péri dans les flammes. A la suite d'une fausse alarme, les pompiers d'Appenzell et de Gunten sont arrivés avec 40 minutes de retard, si bien que tout le bâtiment était détruit quand le poste des premiers secours arriva sur le lieu du sinistre. Les causes de l'incendie sont encore inconnues, la maison étant inhabitée quand elle a pris feu. L'immeuble était assuré pour une valeur de 120 000 fr.

La Chaux-de-Fonds



Cette semaine, la COOP vous propose:

ORANGES Jaffa

à un prix exceptionnel!

le kg. **1.-**

C'est un produit COOP!...

N'OUBLIEZ PAS VOS TIMBRES COOP!

C
NOUGATINE
 + 10 points
 Coop
2.-
 seulement!

O
CAKE PYRAMIDE
 au kirsch
2.50
 au lieu de 2.90
 VENDREDI

O
TORTUE
 Indispensable
 pour le dimanche
1.50
 SAMEDI


P
 Offrez des fleurs
JONQUILLES
1.60
 les 10 pièces

Patinoire des Mélézes
HC La Chaux-de-Fonds
 Champion suisse

avec **GASTON PELLETIER** jouera **SAMEDI SOIR 15 MARS, À 20 H. 30**

contre la **TCHÉCOSLOVAQUIE**

LE DERNIER MATCH DE LA SAISON
 Prix des places: adultes Fr. 6.-; étudiants et militaires Fr. 4.50; supplément tribunes Fr. 2.-; enfants Fr. 3.-
 (Chaque enfant touchera à cette occasion un fanion du club.)
 LOCATION: Grisel tabacs, Léopold-Robert 12; Graf tabacs, Serre 81; Sandoz tabacs, Forges; buvette de la patinoire.



Garage de la Charrière
 Gérold Andrey
 Rue des Moulins 24
 La Chaux-de-Fonds

Agence officielle BMW

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Vendredi 14 mars 1969, à 20 h. 15
 SALLE DE MUSIQUE
 11^e concert de l'abonnement
L'ensemble LONDON STRINGS
 Soliste:
 George MALCOLM
 CLAVECINISTE
 Prix des places: Fr. 7.- à Fr. 15.-

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 5 45 64
ARNOLD WÄLTI
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Epargne 20 Jour et nuit
 Cercueils — Formalités — Transports
 Prix modérés

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS
 11 mars 1969

Naissances
 Thomas Isabelle, fille de Gilbert-Paul, typographe, et d'Inès-Françoise née Pittet.
 Gruber Michaël-David, fils de Melchior, cuisinier, et d'Annie-Jacqueline-Louise née Calame.

Promesses de mariage
 Treuthardt Francis-Louis, agriculteur, et Flückiger Yvette-Denise.
 Hermann André-Raymond, serrurier, et Cavé Judith.
 Jeanrenaud Claude-Michel, ouvrier de fabrication, et Haldemann Rose-Marie.

Marlage
 Calame-Rosset François, étudiant, et Ramseyer Anne-Lise.

tabac
AMSTERDAMIER

M. Donzé TAILLEUR
 RÉPARATIONS TRANSFORMATIONS
 La Chaux-de-Fonds
 Rue Jardinière 15
 Tél. 039 2 98 33

Au printemps!
 Votre CURE efficace
Circulan
 Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires!
 Circulan chez votre pharmacien et droguiste.
 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95.

CFFF




CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

SERVETTE—LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 16 mars 1969

Meilleures correspondances dès La Chaux-de-Fonds:
 dép. 10.04 12.09 La Ch.-de-Fds arr. 19.52 21.00
 arr. 12.12 14.35 Genève dép. 17.11 18.19

Prix du voyage, dès La Chaux-de-Fonds:
 Billet du dimanche
 2^e classe: Fr. 21.-
 1^{re} classe: Fr. 31.-
 Enfants: demi-tarif



VAUD

Lavey-Morcles: une démission à la municipalité

La nouvelle de la démission du municipal Pasche, à Morcles, s'est répandue tardivement, comme si elle cachait des impertinences politiques, alors que le président du Conseil communal la détenait depuis le milieu de février.

Elle a jeté un certain trouble dans la commune de Lavey-Morcles où M. Pasche est très considéré, étant fonctionnaire et chauffeur du car postal. Cette démission est motivée, selon la rumeur, par les restrictions envisagées par les PTT, car le transport et l'office postal n'y sont plus rentables.

Le village de Morcles fut durement touché par les avalanches de l'hiver 1963 et se voit à nouveau gratifié d'une calamité: la désertion. Il se meurt faute de « combattants ». Le tonnerre des canons et l'odeur de la poudre incommodent depuis longtemps déjà ses habitants. En 1966, sur décision du DMF, le rayon de résidence des fonctionnaires militaires fut élar-

gi jusqu'à Martigny, Monthey et Aigle. Alors ses agents, en résidence imposée, furent pris d'évasion et ne tardèrent pas, baluchon sur l'épaule, à se diriger vers la plaine. La plupart s'installèrent en Valais d'où ils sont ressortissants avec une imposition fiscale plus favorable. Aussitôt, la commune de Lavey-Morcles en a subi le contrecoup financier par une baisse de l'impôt sur le revenu de plus de 20 000 fr. L'exode des agents des fortifications, facilitée par le DMF, prélude aux visées d'extension de son territoire sans coup férir.

La démission du municipal Pasche laisse planer sur la population le sentiment qu'il est délaissé par les administrations militaire, postale, communale et même par son parti. Cependant, réflexion faite, son père, ancien député radical, ami de plusieurs colonels et en particulier de l'ancien chef du DMF, n'avait-il pas tous les atouts en main pour éluder cette difficulté?

Air Mann.

Prilly: Assemblée générale de section

Une assemblée générale nombreuse et vivante a salué, peut-être le retour proche du printemps, mais de toute façon la remise en marche des diverses activités politiques du parti à l'entrée dans cette année électorale dont l'importance n'échappe à aucun des militants.

Le secrétaire en charge Yvan Bussy a donné lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} mars 1968, document qui avait été rédigé par le secrétaire démissionnaire Pierre Testaz.

communaux élus, et par les membres sans grade ayant été dûment fixées, il est procédé aux élections statutaires. L'excellent président Jean-Pierre Zollinger est confirmé à son poste. Il sera entouré d'André Pelet, vice-président; Yvan Bussy, secrétaire de section; Jean-Jacques Brehm, secrétaire de groupe; Clément Mayoraz, caissier; M^{me} Collet, Louis Genoud, André Noverraz, Roger Cuanoud, Jean-Jacques Danthe, et Werner Burckhard, membres.

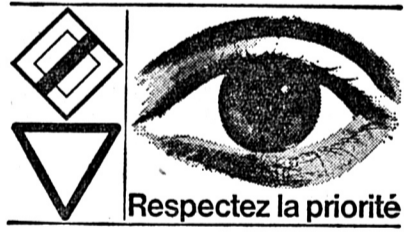
La Commission électorale sur le plan communal comprendra en plus du comité, Alfred JeanPetit Matile et Roger Cuanoud, députés; Maurice Studzinski, municipal; Roger Schmitt, directeur du Séminaire coopératif; et André Favre. La Commission électorale d'arrondissement demeure formée de Jean-Pierre Zollinger, Pierre Testaz, Roger Cuanoud et Louis Genoud.

En fin de séance, Louis Genoud rappelle que l'arrondissement électoral de Romanel compte sept communes, dans lesquelles on se réjouit de compter cinq sections du Parti socialiste bien vivantes, soit Renens, Le Mont, Crissier, Prilly et Cheseaux.

A l'ouverture de son rapport, le président Jean-Pierre Zollinger a salué avec plaisir la présence de deux nouveaux adhérents: Péguyon, chauffeur; et Nicolier, ingénieur ETS. Le bilan de l'activité de la section en 1968 relate les manifestations récréatives et les diverses réunions qui ont été honorées de la présence d'orateurs de choix. C'est ainsi qu'on put se distraire, se cultiver, compléter sa formation politique, débattre de divers problèmes de l'heure en compagnie de Maurice Studzinski, municipal à Prilly, qui a évoqué les problèmes scolaires de la commune; d'Alfred Bussey, conseiller national; de Pierre Aguet, responsable des Jeunesses socialistes; de Gilbert Baechtold et de Jean Riesen, conseillers nationaux, ce dernier comme chacun le sait étant secrétaire du PSS. En conclusion de son exposé, dans lequel il rappelle que le comité a tenu neuf séances en 1968, le président invite ses coreligionnaires politiques à accomplir un gros effort de discipline en vue des élections communales pour maintenir et autant que possible fortifier la position du parti à Prilly.

Les comptes ont été très soigneusement établis par le caissier Clément Mayoraz. Le rapport de vérification lu par Alexandre Bonzon en témoigne. Pour 1969, la comptabilité sera contrôlée par A. Bonzon, A. Peretti et R. Lavanchy. Les diverses contributions et cotisations à verser par les municipaux, les députés et les conseillers

CEUX QUI S'EN VONT. — M. Frédéric Lecoultré, qui fut directeur du Crédit Foncier de la Vallée de Joux, de 1949 à 1965, puis administrateur, dès 1966, est mort au Sentier, à l'âge de 75 ans. M. Lecoultré avait été aussi substitut du préfet du district de la Vallée, de 1941 à 1964 et membre du Conseil communal du Chenit pendant plusieurs législatures.



Si avantageux, si bon et maintenant encore MEILLEUR MARCHÉ!

Si avantageux car une petite cuillerée de Nescoré suffit à faire une tasse d'excellent café. Et si bon car Nescoré est extrait plus rapidement et plus délicatement du café et de la chicorée fraîchement torréfiés.

Maintenant encore meilleur marché:

Economisez 1 franc sur le flacon Nescoré de 200 g et 50 ct. sur celui de 100 g.



Comptoir des sociétés du BAZAR DE L'ALE

vous donnera des suggestions intéressantes pour la création de prix souvenirs, récompenses, jubiliés, coupes de sport, challenges, plaquettes, médailles.

Toujours des nouveautés
Tout pour l'organisation de vos fêtes, kermesses, etc.

On se charge de toutes gravures
Beau choix, prix intéressants
Location de verrerie, vaisselle
EWALD PETIT, LAUSANNE
Tél. (021) 22 22 14, rue de l'Alé 30

RENENS

**Hôtel-Restaurant
Maison du Peuple**

Tout confort - Restauration soignée - Prix modérés
Terminus bus 7 et 50 m. gare CFF
Siège officiel des organisations ouvrières - Parc à disposition
Tél. (021) 34 02 20

COOPÉRATIVE DES



OUVRIERS DU BATIMENT

Gypserie-peinture
Génie civil Maçonnerie

CARNETS DE DÉPÔTS 4 1/2%

OBLIGATIONS 5 1/2% 10 ans
Beaulieu 9 LAUSANNE Tél. 24 28 24

Cinéma lausannois

A.B.C. Tél. 22 35 52-53	14.30, 17.00, 20.00, 22.00, 22.10 16 ans	Première vision Couleurs - Parlé français ESPIONS EN HELICOPTÈRE avec Robert Vaughn, David McCallum, Carol Lynley
Athénée Tél. 23 24 12	14.15, 16.30, 18.45, 21.00 18 ans	En première Tony Curtis et Henry Fonda dans L'ÉTRANGLEUR DE BOSTON En panavision et technicolor Parlé français
Atlantique Tél. 22 11 44-45	14.30, 17.00, 20.30 18 ans	DERNIER JOUR LE BAL DES VOYOUS Un film de J.-C. Dague, avec J.-C. Bercoq, L. Veras, M. Le Royer, D. Michelle, M. Briand

Bel-Air Tél. 23 53 12	14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans	En première Parlé français Clint Eastwood, le héros des westerns, dans UN SHERIF A NEW YORK Seul, il lance un défi à la pègre de New York - En technicolor
Bourg Tél. 22 86 22	14.30, 17.30, 20.30 18 ans	Première vision Un chef-d'œuvre monumental de la littérature moderne ULYSSES Parlé anglais, s.-t. franç.-allemand. Faveurs suspendues
Capitolé Tél. 22 51 32	14.30, 17.00, 20.30 16 ans	Première vision Peter Sellers, très en verve, dans son meilleur rôle LA « PARTY » Claudine Longet, Sharon Kimberly, Deny Miller - Panavision, couleurs Deluxe
Cinéc Tél. 22 74 99	14.15, 16.15, 18.15, 20.30 18 ans	Un film qu'on ne compare à aucun autre ESCALATION avec Claudine Auger, Lino Capolicchio, Gabriele Ferzetti Version orig. italienne, s.-t. fr.-all.

Colisée Tél. 32 51 25	15.00, 17.00, 20.30 18 ans	Première vision - 3e semaine le film de Clouzot LA PRISONNIÈRE En couleurs - Toutes faveurs susp. N.B. - Ce film passe simultanément sur deux écrans!
Eldorado Tél. 22 16 12	14.30, 17.00, 20.30 16 ans	Grande première vision Parlé français - Technicolor Rod Stelger, dans LE SERGENT La tragédie d'un homme seul à la recherche d'un amour que le destin lui refuse. Faveurs suspendues
Lido Tél. 23 21 44	14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.15 18 ans	Première vision - 3e semaine le film de Clouzot LA PRISONNIÈRE En couleurs - Toutes faveurs susp. N.B. - Ce film passe simultanément sur deux écrans!
Métropole Tél. 23 62 22	14.30, 17.00, 20.30 16 ans	Première suisse Georges Géret, Magali Noël et Michel Galabru dans LE MOIS LE PLUS BEAU Un film d'amour pas comme les autres Eastmancolor

Palace Tél. 22 13 30	14.30, 17.00, 20.15 18 ans	Première vision Technicolor - Parlé français ROSEMARY'S BABY Le film le plus curieux de la saison... avec Mia Farrow, John Cassavetes
Rex Tél. 23 43 31	14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans	Première vision - 3e semaine Un film qui apprend tout sur la vie sexuelle LE MARIAGE PARFAIT Le bon choix du partenaire - La conduite psychologique appropriée - La maternité - Le comportement sexuel.
Romandie Tél. 23 47 64	14.30, 17.00, 20.30 18 ans	2e semaine Nathalie Delon, Renaud Verley et Robert Hossein dans LA LEÇON PARTICULIÈRE Il prépare son bac, il court les filles! Elle a 25 ans, elle a un homme dans sa vie - En couleurs
Corso-Renens Tél. 34 00 35	20.30 16 ans	En couleurs PEAU D'ESPION

SOUTENANCE DE THÈSE

à l'École polytechnique fédérale de Lausanne

M. Philippe BERTHET, ingénieur physicien diplômé EPUL, soutiendra sa thèse de doctorat le vendredi 14 mars 1969, à 17 h. 15, à l'auditoire B7 de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, avenue de Cour 33. Elle est intitulée:

«Etude de la propagation d'ondes neutroniques dans un milieu hétérogène, multiplicateur de neutrons — application à la mesure des paramètres d'une surface active cylindrique dans l'assemblage sous-critique CARROUSEL.»

Le travail décrit une méthode originale de mesure des paramètres caractéristiques d'un ensemble d'éléments combustibles nucléaires.

La séance est publique.

Faites lire votre journal

La monstrueuse réputation de la pieuvre

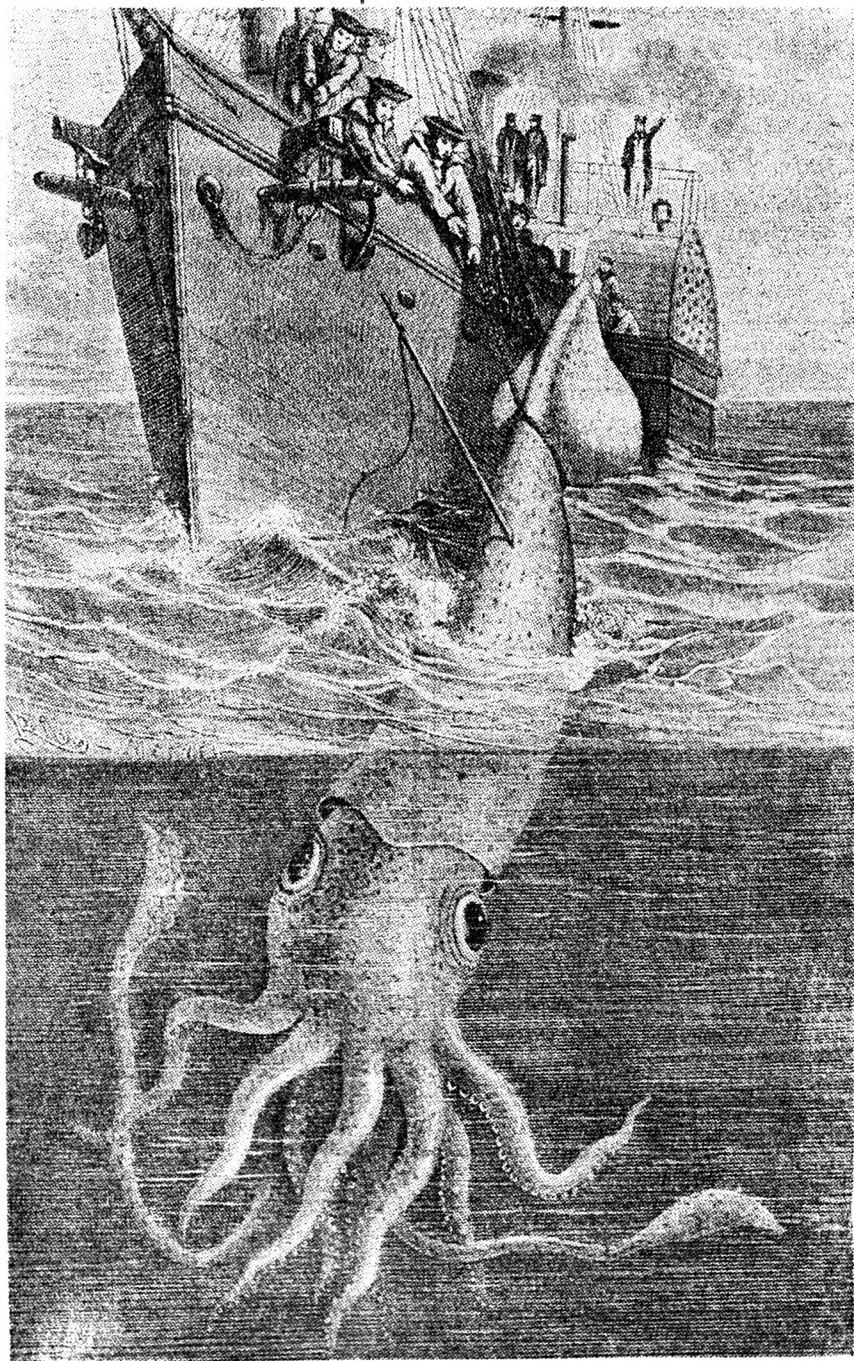
Lorsque Victor Hugo découvrit pour la première fois un poulpe — ou pieuvre — il ressentit un tel dégoût pour ce genre de céphalopode qu'il s'en souviendra tout naturellement quand il se mettra à rédiger ses « Travailleurs de la Mer », où la pieuvre devient une sorte d'en-



Victor Hugo a été induit en erreur par Jules Michelet.

nemi héréditaire de l'homme. Selon lui — et il le prétend avec des « références » scientifiques à l'appui — aucun nageur ne peut pénétrer dans le royaume de Neptune sans subir les foudroyantes colères de ce « monstre » cent fois plus dangereux que l'hydre de Lerne, le fabuleux serpent à sept têtes auquel dut s'attaquer Hercule (Héraclès).

Voici comment les savants imaginaient encore la capture d'un calmar au milieu du XIX^e siècle.



Bien que ce soit un roman, en relisant aujourd'hui les « Travailleurs de la Mer », on ne peut que sourire (même le lecteur non informé) en assistant au combat de Gilliat, le pêcheur de Guernesey, avec la pieuvre qui hantait, paraît-il, le récif des Douvres. Hugo commence par y tenir un étrange langage: « Comparées à la pieuvre, les vieilles hydres font sourire. A de certains moments, on serait tenté de le penser, l'insaisissable qui flotte en nos songes rencontre dans le possible des aimants auxquels ses linéaments se prennent, et de ces obscures fixations du rêve, il sort des êtres. »

On demeure encore, avec cette assertion, dans l'explication touffue. Mais écoutez la suite: « Pas de saisissement pareil à l'étreinte du céphalopode. C'est la machine pneumatique qui vous attaque. Vous avez affaire au vide ayant des pattes. Ni coups d'ongles, ni coups de dents: une scarification indicible. Une morsure est redoutable, moins qu'une succion. La griffe n'est rien près de la ventouse. La griffe, c'est la bête qui entre dans votre chair; la ventouse, c'est vous-même qui entrez dans la bête. »

Puis, pour corser le tout, il conclut: « Au-delà du terrible, être mangé vivant, il y a l'inexprimable, être bu vivant. » Il y a plus drôle encore: « Elle a un seul orifice, au centre de son rayonnement. Cet hiatus unique, est-ce l'anus? est-ce la bouche? c'est les deux. La même ouverture fait les deux fonctions. L'entrée est l'issue. »

Tout ceci, bien sûr, est inexact et de pure fantaisie. Mais poussons encore un peu l'analyse: « La pieuvre n'a pas d'os, elle n'a pas de sang,

elle n'a pas de chair. Il n'y a rien dedans. C'est une peau. On peut retourner ses huit tentacules du dedans au dehors comme des doigts de gants. »

Or je connais beaucoup de très fins gourmets que cette description rendrait furieux, eux qui, friands de poulpe, ne se contentent pas, je vous l'assure, que d'une peau...

Plus loin, voici les affirmations de Victor Hugo au sujet des tentacules. « On ne coupe pas les antennes de la pieuvre: c'est un cuir impossible à trancher, il glisse sous la lame... »

Mais quel combat alors ?

Eh oui! on peut se demander dès lors comment Gilliat est parvenu finalement à tuer cette pieuvre. Ce fut pourtant très simple, selon Victor Hugo toujours: « ... la lutte de deux éclairs. Gilliat plonge la pointe de son couteau dans la viscosité plate, et, d'un mouvement giratoire pareil à la torsion d'un coup de fouet, faisant un cercle autour des yeux, il arracha la tête comme on arrache une dent. »

Comment ne pas applaudir devant tant d'ingéniosité? On me rétorquera que toutes les fantaisies peuvent être tolérées chez un romancier. Certes! Mais il est tout de même étrange que Victor Hugo ait commis tant d'erreurs dans la description du poulpe, lui qui, lors de son séjour dans l'île de Guernesey, en avait un grand nombre sous la main. Or qu'il ignorât, par exemple, que toutes les pieuvres sont munies d'un bec corné semble surprenant, lui qui écrivait de sa plus belle encre: « Dans le roman surtout, un écrivain doit être aussi proche que possible de la vérité. »

Nous sommes enclin à penser — pour l'excuser — que, plutôt que de juger par lui-même ou de se référer à des ouvrages scientifiques de valeur, l'auteur des « Misérables » a simplement dû consulter un ouvrage de Jules Michelet qui s'intitule « La Mer » dans lequel il a fait une consommation insensée de « monstres ». Michelet, en effet, y note: « Le suceur (lisez la pieuvre) du monde mou, gélatineux, l'est lui-même. En faisant la guerre aux mollusques, il reste mollusque aussi, c'est-à-dire toujours embryon. Même rassasié, crevant, il détruit encore. »

Jules Verne commet la même erreur

Or, si Victor Hugo s'est trompé par la faute de Jules Michelet, Jules Verne, dans « Vingt Mille Lieues sous les Mers », a également passé à côté de la vérité mais, cette fois, par la faute de Victor Hugo. Car il y a une parenté d'horreur, dans la lutte démesurée de l'être humain avec la bête, entre les « Travailleurs de la Mer » et « Vingt Mille Lieues sous les Mers », avec cette différence toutefois que Nemo et Ned, même avec des haches, s'attaquent aux tentacules et que Ned, plutôt que de se servir de la fameuse « botte » giratoire de Gilliat, préfère manier le harpon.

Remontons dans le temps

Il me semble intéressant, après avoir présenté la pieuvre à travers deux célèbres romanciers, de prélever d'autres illustrations de ce céphalopode.

Dans l'Antiquité, les avis au sujet du poulpe étaient divergents: Pline affirmait qu'il n'était mort plus atroce que celle du nageur broyé par les tentacules. Cicéron, lui, prétendait que le poulpe était inoffensif à la condition de ne pas l'effaroucher. Plus tard, Tacite y fit une courte allusion pour con-

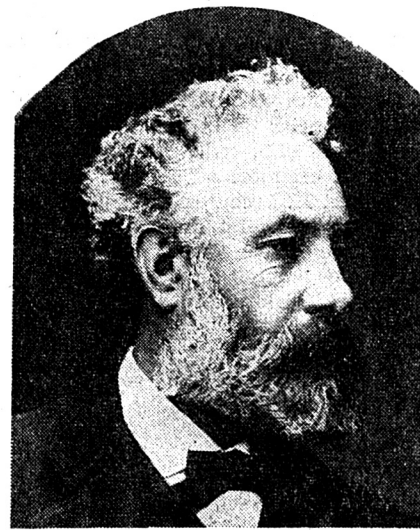


La gigantesque pieuvre de « Vingt Mille Lieues sous les Mers », de Jules Verne.

clure: « C'est le plus terrible des diables du monde. » A peu près à la même époque, Suétone, probablement pour le contredire, écrit: « Cette bête affreuse est d'une étonnante douceur. »

A la Renaissance, Rondelet notait pour sa part: « Là (les bras) est la plus grande et merveilleuse force

sont bien supérieures à celles proverbiales du caméléon, au demeurant très surestimées. Et, comme si cela ne suffisait pas, le poulpe, en cas de danger extrême, peut se décolorer jusqu'à devenir translucide et projeter par un siphon un nuage d'encre qui déroute tout à fait son adversaire. »



Jules Verne, trompé par Hugo...

des poulpes, plus cruels et dangereux à faire mourir l'homme dans l'eau que tout autre animal aquatique. »

Rappelons aussi que François Villon traitait ce monstre de « doux mollusque ».

Au XIX^e siècle, l'illustre Cuvier, pourtant grand démolisseur de légendes, tomba également dans le piège en soulignant que le poulpe était « bien un mangeur d'hommes ».

La science moderne intervient

Toutes ces fantaisies allaient inévitablement aboutir à de violentes réactions de la part du monde scientifique moderne. Un zoologiste américain, le professeur Stephen Riggs Williams, fit de longues expériences avec les poulpes. Sa conclusion ne manque pas de couleur ni de saveur: « Un cultivateur dans son champ de maïs risque bien plus d'être attaqué par un potiron qu'un nageur de l'être par une pieuvre. »

Un autre grand connaisseur en la matière, Bernard Heuvelmans, poursuit: « Tout en lui, d'ailleurs, trahit un désir de dissimulation. Il a poussé l'art du camouflage à un degré inouï: la facilité et la rapidité avec lesquelles il emprunte la teinte et le dessin de son substrat, grâce aux cellules pigmentées multicolores qui garnissent sa peau,

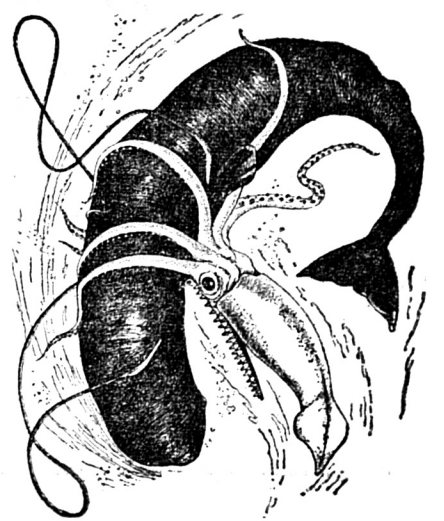
Les premiers pourfendeurs de légendes

Au vrai, le poulpe a été reconnu comme plus ou moins inoffensif, en 1851, lorsque le Nigois Jean-Baptiste Vérény publia ses « Mollusques méditerranéens ». Pour lui, « l'action des ventouses sur la peau, quand elles s'y appliquent, le mouvent serpentiforme de ses bras, sa force musculaire, son aspect hideux ont fait exagérer les méfaits de ce céphalopode stupide qui est incapable de nuire ».

Un savant australien, propriétaire d'un gigantesque aquarium où vivent de nombreux poulpes, assure que cet animal n'a d'inquiétant que sa forme et que, d'autre part, il affectionne les jeux — on ne nous dit pas lesquels (!). Quant aux pêcheurs de perles, ils l'appellent « la mule aquatique ». « Il faut vraiment, disent-ils, qu'on le déränge pour qu'il consente non pas à attaquer mais à se défendre. » Quant aux proportions gigantesques qu'on lui a attribuées, que ce soit pour le calmar ou le poulpe, tout a été démesurément grossi par la légende et l'imagination désordonnée de certains écrivains. Il ne reste donc du « monstre » qui, pendant des siècles, a hanté les mers que sa forme hideuse, cette illustration repoussante du nid de serpents... En bref: la vieille reproduction de l'hydre de Lerne!

Maurice Métral

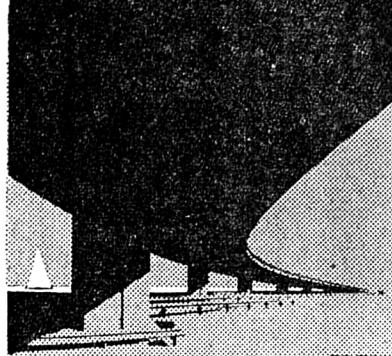
Combat entre un cachalot et un calmar gigantesque.



39^e Salon de l'Automobile Genève

13-23 mars 1969

Voitures - Voitures de course
Motos et Cycles
Bateaux
Caravanes et Camping



Quoi de neuf?

Malgré les apparences, le Salon de Genève 1969 n'est pas comme les autres. Il est le dernier d'une décennie. Et d'une décennie qui comptera certainement dans le domaine de l'automobile. Dans les années 1960 qui s'achèvent, l'industrie automobile et ses branches annexes ont amorcé un tournant décisif, tant sur le plan économique que technique.

Sur le plan économique, c'est au cours de ces années que s'est affirmé un mouvement qui s'amplifiera irrévérablement: celui des concentrations. Naguère, un grand directeur italien de la branche prédisait que d'ici quelques années, les constructeurs de voitures ne seraient plus qu'au nombre de sept ou de huit. Ce n'est pas une utopie, et ce qui se passe un peu partout en Europe dans ce domaine le prouve. Si l'on excepte les petites marques artisanales, nous sommes déjà en passe de n'avoir plus, à côté des grands groupes américains, qu'une seule firme allemande qui groupera VW, NSU, Mercedes et BMW; en France, Simca n'existe plus comme firme française: elle est une «section» de Chrysler; Citroën traite avec Fiat, Maserati, NSU. Peugeot et Renault s'allient. En Angleterre, Rootes a été «enchrysléré» aussi. A ses côtés et à ceux de Ford, tous les principaux constructeurs se sont fondus en une seule entreprise, la BLMC. En Italie, Fiat est maître, Lancia n'est pas brillant; seul Alfa Romeo conserve le rythme. Ces concentrations et celles qui suivront inévitablement annoncent l'heure de la «dépersonnalisation» de la voiture, compensée toutefois par la formule «cocktail».

Cette formule «cocktail» — qui, lancée par les trusts américains en Europe, consiste à présenter de multiples variations sur la base de deux ou trois modèles de carrosseries combinables avec deux ou trois modèles de moteurs et des aménagements à choix — est, avec le développement de la sécurité des véhicules, le trait dominant du tournant technique de cette décennie automobile.

Parvenue à un sommet en matière de performances — sommet déterminé par les capacités humaines à maîtriser la vitesse, qui n'évoluent guère, et non par les moyens techniques — la voiture s'est lancée, fort heureusement, dans une ère d'«escalade» de la sécurité. Demain, on ne roulera pas plus vite, puisque nos réflexes ne le permettent pas, mais on roulera plus sûrement. Jamais comme ces neuf dernières années, les constructeurs de voiture, mais aussi de tous ses «accessoires» (pneus, phares, etc.) n'avaient fait autant d'efforts en vue d'assurer le maximum de sécurité aux occupants des véhicules.

Certes, la fréquence des accidents n'a pas diminué pour autant. C'est que le maximum n'est pas atteint, et de loin, dans cette recherche de sécurité. C'est aussi que l'accroissement de la circulation contrebalance les progrès réels accomplis en matière de construction.

C'est pourquoi il faut que la décennie qui va s'ouvrir soit, elle, celle qui verra la naissance et le développement d'une politique globale, internationale, des transports, qui endiguera dans un sens humain et dans une optique d'harmonie sociale, l'anarchie qui est encore à la base du progrès technique.

Ces quelques réflexions pour vous rappeler, visiteurs du Salon, qu'aujourd'hui progrès et problèmes de l'automobile ne se mesurent plus en termes de mode, ne se résument plus aux lignes de carrosseries, mais se posent comme une grande tâche incombant à la collectivité. Souhaitons que les années 1970 voient «le début de la fin» des égoïsmes et des discriminations sociales qui ont marqué trop souvent jusqu'ici le développement de l'automobile.



PAGES RÉALISÉES PAR M.-H. KREBS

Une des plus remarquables nouveautés du Salon de l'auto: la Ford Capri, une nouvelle conception de la voiture courante.

Spécial

Vous envisagez l'achat d'une voiture... Savez-vous combien cela coûte?

Retour du printemps et Salon de Genève: cette double occurrence fait renaître chaque année la frénésie des voyages, de l'évasion, accroît le désir de posséder une voiture chez ceux qui n'en ont pas et celui d'en changer chez ceux qui en ont une. Cette dernière catégorie grossit de plus en plus au détriment de la première. Ils restent néanmoins nombreux ceux qui rêvent de se lancer sur les routes aux commandes d'un de ces engins que deux tiers de siècle de perfectionnement ont rendu de plus en plus séduisants. Mon propos n'est pas ici de discuter du phénomène automobile, de ses implications sociales, psychologiques (et pourtant

il y aurait beaucoup à en dire!). Ce Salon de Genève m'a paru simplement une excellente occasion pour tenter de rappeler à ceux que tente l'achat d'une auto ce que coûte la satisfaction de se balader sur quatre pneus. Car il est notoire que bien peu, quoiqu'ils en disent, pensent aux charges considérables que représente pour un budget de Suisse moyen, la possession et l'utilisation d'une voiture. La publicité, l'orgueil, l'envie, risquent de fausser l'appréciation du candidat à la motorisation. Ensuite, face aux réalités économiques qui s'imposent à lui, l'orgueil, la force de l'habitude, une certaine «intoxication» l'entraîneront dans des sacrifices cruellement disproportionnés aux joies de la voiture...

Voyons donc comment il faut prévoir avec réalisme, sur le plan financier, la possession d'une automobile.

Nous prendrons comme exemple un véhicule d'environ 6 chevaux fiscaux coûtant approximativement 8000 fr. Donc, une voiture courante.

LES FRAIS FIXES

Supposons d'abord que l'acheteur a payé sa voiture comptant, ce qu'on ne saurait que recommander... Il faut dès lors envisager toute une série de frais qui découlent du simple fait d'être propriétaire d'une voiture; c'est ce qu'on appelle les frais fixes.

AMORTISSEMENT

Un capitaliste dirait probablement que l'achat d'une voiture est un tout mauvais placement d'argent! L'investissement ne produit aucun intérêt. La voiture se déprécie, même sans rouler, et à plus forte raison à l'usage.

Il faut donc prévoir un amortissement que l'on peut évaluer à 15% du prix d'achat par année pour la voiture que nous considérons. Ce qui nous donne 1200 fr. C'est le minimum que l'acheteur devra épargner chaque année s'il veut pouvoir remplacer son véhicule lorsqu'il le désirera.

TAXE ET ASSURANCES

Ensuite, il y a les taxes et assurances. La taxe de circulation varie d'un canton à l'autre. Rien qu'en Suisse romande, elle oscille, pour notre exemple, entre 150 et 250 fr. Prenons la moyenne: 200 fr.

Les primes d'assurances sont unifiées pour la Suisse. La loi impose à l'automobiliste une couverture minimum des risques en responsabilité civile. Toutefois, étant donné les dangers de la circulation actuelle, ce serait faire des économies de bouts de chandelles que de s'assurer au minimum légal. L'automobiliste prévoyant préférera une R.C. à couverture illimitée (la prime est d'ailleurs à peine plus chère que celle due pour la R.C. minimum); il contractera aussi une assurance-occupants afin de couvrir les membres de sa famille qu'il transporte, ceux-ci n'étant pas assurés par la R.C.; enfin, il sera bien avisé de se munir d'une assurance casco. Le coût annuel global de ces assurances peut être évalué à 750 fr. Près des deux tiers de cette somme représentent la seule prime R.C.

DIVERS

Au nombre des frais fixes, il faut ajouter l'achat presque inévitable d'accessoires, les dépenses supplémentaires en vue de préparer la voiture pour l'hiver, etc. C'est rester bien modeste que d'inscrire à ce poste «divers» la somme de 200 fr. par an... En plus, il faudrait compter la location d'un garage! Nous admettons toutefois que notre acheteur type n'a pas pu en trouver un, ou y a renoncé par économie. C'est fréquent!

Nous arrivons donc, pour ce chapitre des frais fixes, au total annuel de 1200 fr. + 200 fr. + 750 fr. + 200 fr. = 2350 fr.

LES FRAIS VARIABLES

Maintenant, notre nouvel automobiliste va rouler, bien sûr! Il va donc avoir à supporter des frais variables en fonction des caractéristiques de sa voiture, du kilométrage parcouru, de sa manière de conduire, etc.

CONSOMMATION D'ESSENCE

En premier lieu figure naturellement la consommation d'essence. Même pour la voiture type que nous considérons, elle sera différente d'une marque à une autre, mais surtout selon l'utilisation que le conducteur en fera: ville ou route, plaine ou montagne, seul ou à pleine charge, en conduite touristique ou sportive. Choisissons une moyenne que nous fixerons à

(Suite en page 11.)

Salon



Opel présente ses nouvelles «grandes», plus compactes et pleines d'innovations techniques intéressantes.

Notre photo: l'Admiral.

simca

alfa  **romeo**



BREAK SIMCA 1501



ALFA ROMEO 1750 BERLINE

Garage MÉTROPOLE

S. A.

Agence pour les Montagnes neuchâtelaises et le Jura
bernois
LA CHAUX-DE-FONDS - Téléphone 039 / 2 95 95

KAN 394/68 Sv

Savez-vous
qu'il existe une
Kadett*
à fr. 6600.-?
Mais oui, seulement
fr. 6600.-
*la Kadett E



Opel - Un produit de la General Motors

Venez l'essayer - elle fera votre conquête!

Distributeur officiel
General Motors Suisse S.A.:

Garage Guttmann

S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue de la Serre 110

Téléphone (039) 3 46 81 / 82

Cartin S.A.

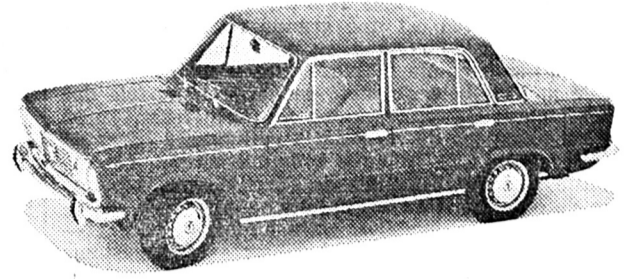
PERROT DUVAL *Service*

Rue Fritz-Courvoisier 28
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039 / 3 13 62

B.I.M.C.

AUSTIN

FIAT



AUTOMOBILISTES !

une initiative sensationnelle pour vous:

les avantages de

PERROT DUVAL *Service*

aux titulaires de la carte personnelle

- Dépannage gratuit dans tout notre réseau d'auto-secours en Suisse romande
- Entrée prioritaire dans nos parkings avec une réduction de 50 % sur le tarif horaire
- 2 bons de lavage gratuits
- 1 bon pour un contrôle mécanique gratuit
- 1 bon pour un contrôle gratuit du système électrique et un réglage gratuit des phares
- 1 bon pour un rabais supplémentaire de 5 % à l'achat de pneus toutes marques, à l'exception de Continental, Firestone, Goodyear
- 1 bon pour un transfert gratuit aller et retour d'un véhicule dans le cadre de l'action « Service aéroport Cointin »
- 14 bons dont l'objet et la validité seront annoncés par communication individuelle au cours de 1969

Pour tous renseignements et auto-secours Perrot Duval Service:

A GENÈVE: (022) 42 10 10 A FRIBOURG: (037) 9 84 31 A DELÉMONT: (066) 2 49 31
A NYON: (022) 61 25 21 A SION: (027) 2 98 98 A COURGENAY: (066) 7 12 89
A LAUSANNE: (021) 22 30 72 A CH.-DE-FDS: (039) 3 13 62 A ST-URSANNE: (066) 5 31 91

- Une gamme incomparable de

VOITURES NEUVES

- Des VOITURES D'OCCASION revisées et garanties selon les normes

PERROT DUVAL *Service*

- Reprises, facilités de paiement, essais...

PERROT DUVAL *Service*

24 heures sur 24

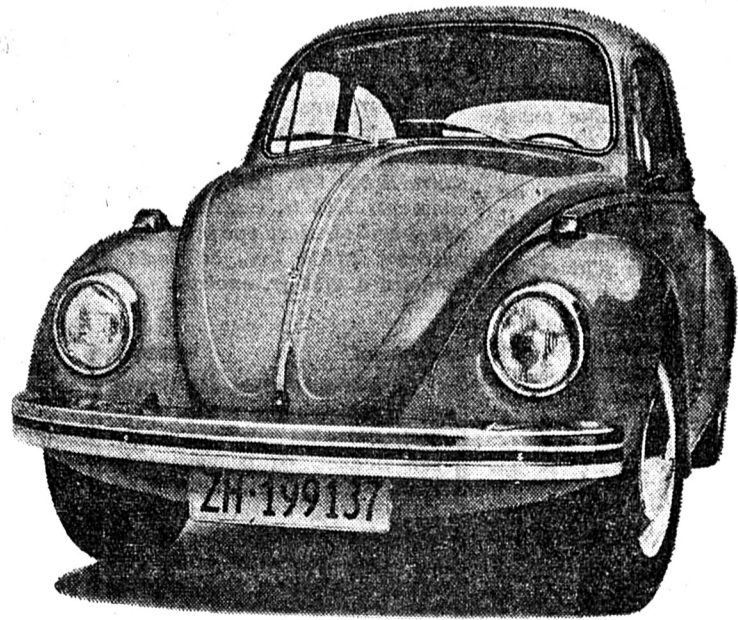
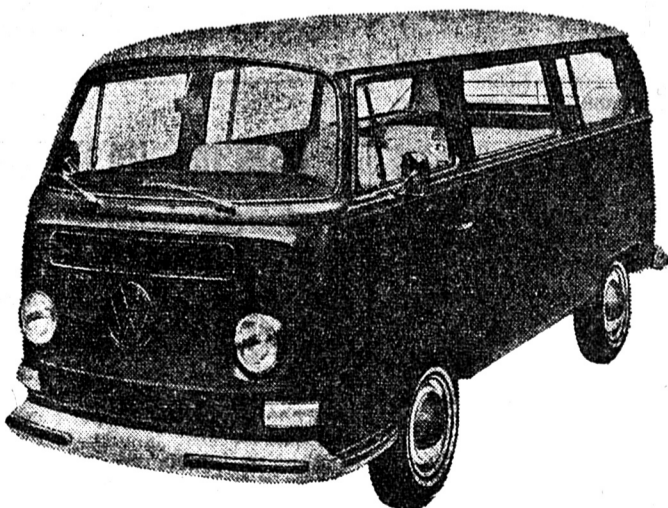
- Sur toutes nos réparations, garantie 3 mois ou 5000 km.

POUR TOUS LES USAGES



- Colonne de direction de sécurité
- Dispositif de freinage à double circuit
- Remplissage d'essence extérieur, sur le côté droit.
- Pare-chocs renforcés et surélevés
- Système électrique de 12 V
- Essuie-glace à deux vitesses
- Serrure contact-démarrage combinée avec antivol dans le revêtement de la colonne de direction
- Dispositif d'aération
- Rétroviseur intérieur de sécurité
- Dispositif de fixation pour ceintures de sécurité à trois points (4 personnes)
- Manivelles de fenêtre de sécurité
- Segments de freins plus larges
- Serrures aux deux portières pouvant également être actionnées de l'extérieur
- Blocage automatique du dossier de la banquette arrière
- Nouvelles poignées extérieures des portières à bouton-poussoir encastré
- Etc., etc., etc.

PARTOUT



Telle une luxueuse limousine, le nouvel utilitaire VW

POUR TOUS

SPORTING GARAGE J.-F. Stich CARROSSERIE

Jacob-Brandt 71 - Crétets 90

Téléphone (039) 3 18 23

LA CHAUX-DE-FONDS



8.310.2

Avec 60 cv — toujours
sûre et rapide

RENAULT  **8S**

R 8: Fr. 6840.-
R 8 S: Fr. 7780.-
R 8 Gordini: Fr. 11800.-



Confort et sécurité sont les deux
atouts majeurs de la

16.304.2

RENAULT  **16** 

A partir de fr. 8990.-

Garage
P. RUCKSTUHL S.A.

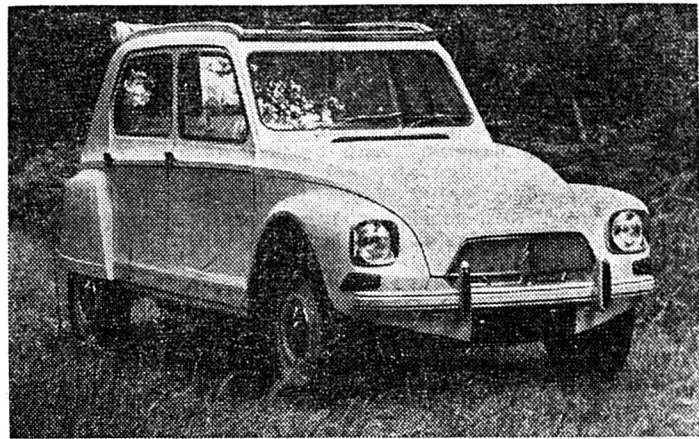
Service de vente: Léopold-Robert 21^a

Atelier de réparations: F.-Courvoisier 54

Téléphone (039) 2 35 69

LA CHAUX-DE-FONDS

DYANE 6



DYANE 6 - 3 CV - Traction avant - Refroidissement
par air - 33 CV aux freins - 115 km/h.
Vitesse maximum = Vitesse de croisière

Agent pour les Montagnes neuchâteloises

GARAGE DES MONTAGNES

J. Rieder - La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 107 - Tél. (039) 2 26 83

VOLVO 121

la **SENSATIONNELLE** voiture de la classe 2 litres
10 800 francs



Quelqu'un croit encore qu'un renouvellement sensationnel doit être ou coûteux ou bon marché.

La Volvo n'est pas de cet avis, puisque son renouvellement n'est ni coûteux ni bon marché. Sa création sensationnelle porte le nom de Volvo 121 et coûte 10 800 fr.

Dans ce prix sont naturellement compris tous les facteurs de sécurité selon les normes envisagées aux USA.

Où trouver une telle « sensation » dans la classe 2 litres ?
Chez votre agent Volvo !

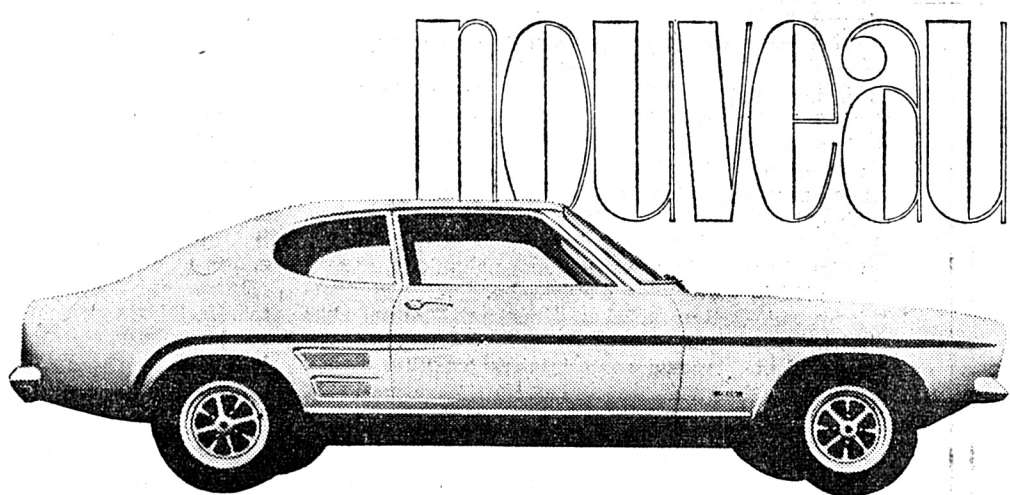
VOLVO

Plus que jamais la voiture pour la Suisse !

GRAND GARAGE du JURA S.A.

Avenue Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds

Tél. 3 22 55



Ford Capri
4 places confortables, à partir de Fr. 8585.-

Ford Capri: la voiture
 de vos rêves les plus fous.



Ford reste le pionnier

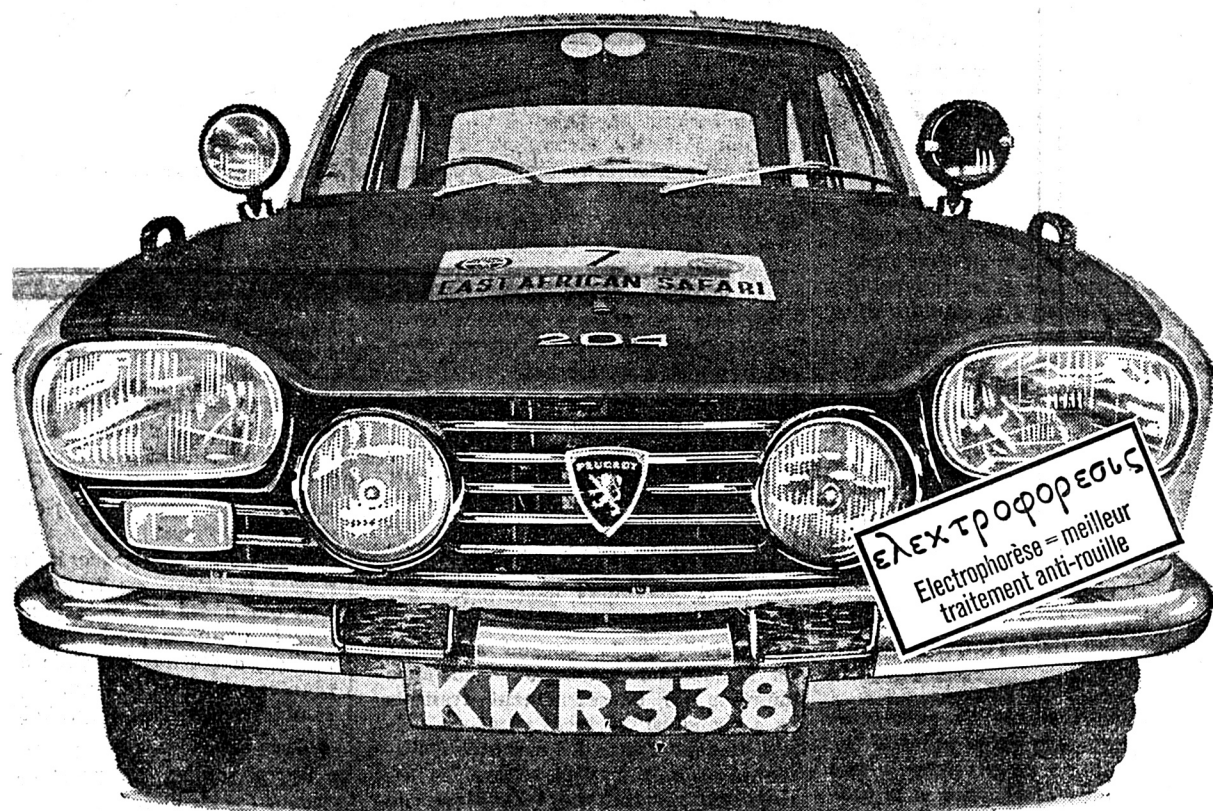
Essais sans engagement au

Garages des 3 Rois

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds — Neuchâtel —
 Le Locle

Tous nos services à votre service



Garage et Carrosserie des Entilles S. A.

Le moderne s'impose sur la route

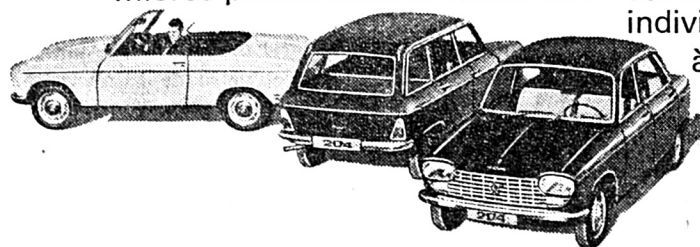
Irrésistiblement une voiture moderne s'impose, alors que certaines fantaisies de la mode automobile n'ont qu'un temps.

La 204 en est un exemple. Lancée en Mai 1965, sa production atteignait 600 par jour en 1966, et déjà jusqu'à 1000 par jour au cours de 1967. Dans la dure épreuve de l'EAST AFRICAN SAFARI 1967, six 204 au départ prenaient les six premières places dans la classe des

6-7 CV. Résultat significatif, où le hasard n'a aucune part.

En Suisse, le succès de la 204 est sûr et continu. Toujours plus nombreux sont les automobilistes qui s'aperçoivent qu'on peut jouir du confort et des qualités routières d'une 6 CV haussée au niveau de la classe moyenne tout en économisant passablement d'argent.

La 204 Luxe a 4 portes, un moteur ultra-moderne en alliage d'aluminium de 58 CV, une excellente climatisation, 2 sièges individuels à l'avant, des freins à disque, un grand coffre... tout cela est inclus dans le prix de la 204.



PEUGEOT
204/58 CV

Nouveau prix: dès fr. 7775.-

LA CHAUX-DE-FONDS

Avenue Léopold-Robert 146,
 téléphone (039) 2 18 57

LE LOCLE

Rue Girardet 33,
 téléphone (039) 5 37 37

